

# La maison au four à Estavayer-le-Lac

Autor(en): **Liboutet, Marion**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **14 (2012)**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-681717>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Marion Liboutet

# La maison au four à Estavayer-le-Lac

Une étude archéologique associant fouille et sondages sur les élévations a pu être conduite sur une maison du bourg médiéval d'Estavayer-le-Lac (fig. 1)<sup>1</sup>. Elle a été programmée dans le cadre d'une mise à l'enquête portant sur la réfection et la transformation du bâtiment d'habitation qui comportait, au rez-de-chaussée, un four en assez mauvais état de conservation. L'étude des sources menée par Daniel de Raemy, collaborateur au Service des biens culturels<sup>2</sup>, a pu montrer que cette maison renfermait le four du bourg d'Estavayer depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, voire le XIII<sup>e</sup> siècle. La documentation conservée mentionne la succession des propriétaires de ce bâtiment, le n° 35 de la Grand-Rue, qui ne formait qu'une seule et même maison avec le n° 37. La partition en deux entités distinctes intervient d'après les archives en 1690, ce que confirment les analyses dendrochronologiques<sup>3</sup>. Le bâtiment, sur deux étages avec combles, ne prend sa physionomie actuelle qu'avec les réfections de 1830 qui vont masquer presque complètement les derniers vestiges de l'époque médiévale.

## Description du bâtiment

L'édifice occupe une parcelle longitudinale perpendiculaire à la Grand-Rue (fig. 2), localisée dans le premier bourg (1220-1230), à proximité immédiate du château le plus ancien d'Estavayer-le-Lac, la Motte-Châtel, et non loin de l'église paroissiale Saint-Laurent. Large de 4,5 m, il atteint 12,5 m de long, mais la pièce du



**Fig. 1** Façade de la maison de la Grand-Rue 35

rez-de-chaussée mesure seulement 6,8 m à cause de la présence de la chambre du four qui en occupe tout l'espace arrière. La maison est une construction modeste

qui ne comporte pas d'élément de décor architectural – mis à part un décor peint sur la façade – et dont les transformations massives du XIX<sup>e</sup> siècle ont masqué les

vestiges plus anciens. Les investigations ont permis de mettre en évidence des indices d'états antérieurs et d'établir leur chronologie. Six phases successives ont pu être identifiées depuis le Moyen Âge, sans qu'il soit toutefois possible d'avancer une datation plus précise, jusqu'à l'époque moderne qui a pu être datée par dendrochronologie. Le rez-de-chaussée a fait l'objet d'une fouille partielle qui a permis de mettre en évidence le mode de construction des murs de façade, amont et arrière ainsi que les niveaux successifs d'occupation en lien avec le four. Un sondage a été également réalisé au premier étage, au niveau du mur nord du four et de l'extrados de la voûte du couloir qui longe le four au nord. Par ailleurs, la majeure partie des élévations ont pu être décrépées, partiellement ou en totalité. Des observations ont été effectuées sur chaque pan de maçonnerie, à tous les étages, même si, parfois, la présence d'un pan de bois ou d'enduit n'a permis qu'une observation partielle. Sur le plan structurel, seuls les murs extérieurs sont construits en «dur», les murs de refend étant constitués de panneaux de bois qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Organisation et distribution

La maison s'organise comme suit: le four au rez-de-chaussée, la cuisine au premier étage, les pièces d'habitation au deuxième et enfin les combles non habités couverts par une charpente à la Mansart. Une trémie ouverte contre le mur du fond sur chaque étage, aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle, permet le passage de la lumière jusqu'au premier. Le bâtiment donne directement sur la rue et ne dispose ni de cour ni de jardin. Il n'est pas possible de restituer l'organisation ancienne de la maison dont il ne subsiste essentiellement que la répartition du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux poutres du plafond de la cuisine au premier étage ont pu être attribuées grâce à la dendrochronologie à la fin du



**Fig. 2** Localisation de la Grand Rue 35 sur le plan parcellaire (© swisstopo JA100062)

XVII<sup>e</sup> siècle, montrant que si la poutre a été modifiée au XIX<sup>e</sup> siècle, le niveau ancien a été conservé. De plus, le mur mitoyen qui renvoie à la partition de 1690 était peut-être déjà présent à une époque antérieure.

Si le plan des étages n'est plus lisible, la structuration ancienne de l'espace peut être appréhendée par le nombre important d'ouvertures bouchées qui sont perceptibles dans la maçonnerie. Au rez-de-chaussée, le percement sur le mur arrière vers le n° 31, au fond du couloir



**Fig. 3** Piédroit et départ de linteau dégagés dans le mur mitoyen avec le n° 37, au premier étage

qui longe le four, a été muré vraisemblablement au XX<sup>e</sup> siècle; nous savons par les sources que le rez-de-chaussée et la

cave de la Grand-Rue 31 appartenait au même propriétaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le mur amont, une ouverture de porte, desservant le n° 33, a également été condamnée à une époque ancienne qu'il n'est pas possible de dater. Au premier, des reprises importantes dans la maçonnerie suggèrent la présence d'un ancien passage vers le n° 31. Plus intéressant, le décrépissage d'une partie du mur mitoyen avec le n° 37 a révélé un piédroit et un départ de linteau (fig. 3). Ces éléments pourraient être les encadrements d'une ouverture ou d'une niche murale. Une circulation latérale aurait pu exister, après la partition de 1690, supprimée ensuite à l'époque moderne. Ouvertes sur les bâtiments périphériques par le passé, la maison bénéficie actuellement d'un accès unique sur la rue.

Au niveau des communications internes, les étages sont desservis par des escaliers récents, en bois, hormis la section entre le rez-de-chaussée et le premier qui est en molasse et qui pourrait remonter au plus tôt à la partition de 1690. Cet escalier est contemporain des maçonneries qui l'encadrent.

## Le four

Le four, actuellement très dégradé, occupe la zone arrière du rez-de-chaussée (fig. 4). La fouille, depuis le premier étage, a permis de mettre au jour la partie supérieure de son mur nord. Le remblai que traverse ce mur ne comporte pas d'éléments datant; par contre celui des fosses de construction ainsi que ceux qui les scellent sont rattachables au XIX<sup>e</sup> siècle. L'état étudié ne correspond donc pas à une construction ancienne du four. Au rez-de-chaussée, les éléments conservés appartiennent à la même phase. Un couloir est situé au nord, le long du four. La voûte qui le couvre supporte un enduit qui a subi des réfections. L'enduit original est recouvert d'un badigeon brun avec ajout de faux-joints lissés blancs. Par ailleurs, une autre voûte de brique, tuf et terre

cuite, d'orientation nord/sud, se trouve juste devant l'ouverture du four. Elle est contemporaine du linteau en calcaire coquillier surmontant l'ouverture ainsi que du plafond en bois qui couvre la pièce. Ils remontent peut-être à 1737, date à laquelle une collecte pour rebâtir le four a été organisée, comme nous l'indique une mention dans les sources<sup>4</sup>.

## Le rez-de-chaussée

Dans cette pièce, un décapage de la surface ainsi que deux sondages complémentaires jusqu'au substrat molassique ont permis de caractériser les couches de remblais et de mettre en évidence les modes de construction. Tous les niveaux sont scellés par un sol planchéié. Excepté à l'aplomb du mur amont, le rez-de-chaussée présente un comblement constitué d'une succession d'un peu moins d'un mètre de remblais datés du XIX<sup>e</sup> siècle par le mobilier (céramique, verre); des éléments de molasse et de terre brûlés y ont été identifiés comme des rejets de four en liaison avec son fonctionnement et/ou sa dégradation. Les remblais recouvrent le substrat molassique taillé à plat après décaissement, à l'exception de deux banquettes sur lesquelles le mur de façade et le mur amont sont construits. La première banquette de substrat molassique, qui sert de fondation au mur de façade, est conservée sur 40 cm de haut. La seconde est préservée sur 50 cm de haut et sur un mètre en avant du mur. Un remblai riche en limon de molasse, antérieur aux remblais du reste de la pièce, la recouvre. Il comble les structures creusées dans la molasse dont une sorte de rigole (ST 14) qui débouche au bord de la banquette et se poursuit, semble-t-il, le long du mur nord ainsi qu'une encoche (ST 13) de fonction indéterminée (fig. 5). Lorsque la partie sud de la pièce se comble progressivement, peut-être déjà avant le XIX<sup>e</sup> siècle, l'encoche, inutilisée, se remplit de sédiment; elle est ensuite recouverte par une pierre plate, placée

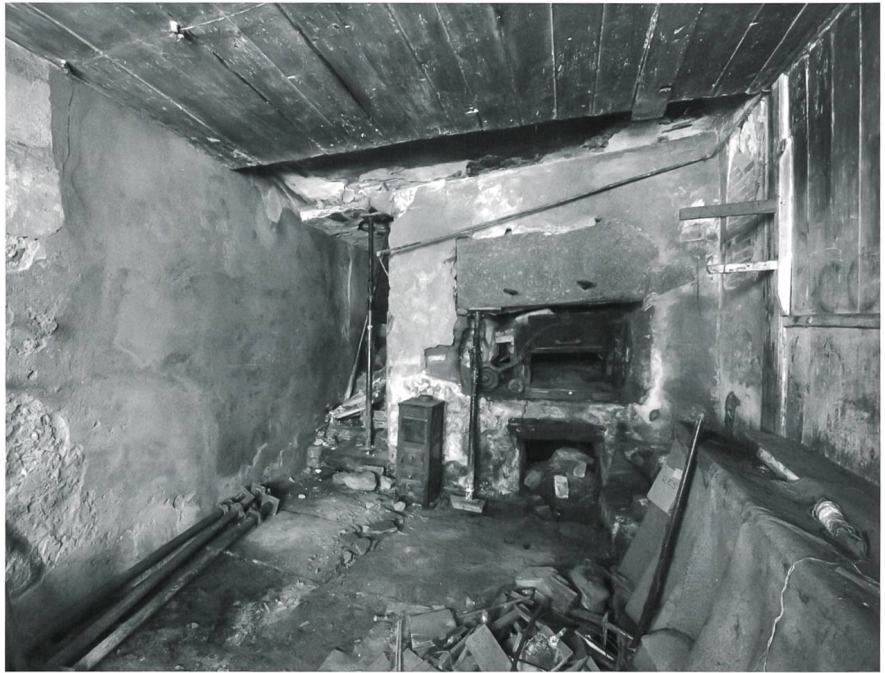


Fig. 4 La pièce avec le four

sur la face supérieure de la banquette, afin d'éviter le tassement du sédiment provoqué par la circulation. Vers la porte enfin, une petite fosse, située au niveau de la rigole mais postérieure à cette dernière, a été mise en évidence; sa fonction n'est pas connue. Ces structures, difficiles à interpréter mais présentant un intérêt quant au mode de construction des murs, correspondent à un premier état de la maison, voire à une phase antérieure à sa construction: la chrono-

logie entre le mur et ces structures est en effet difficile à établir.

## Une origine médiévale révélée par petites touches

Les maçonneries les plus anciennes ont été observées sur les murs amont et arrière. Les fondations du premier reposent sur des niveaux qui se trouvent directement sur le substrat naturel, la molasse.

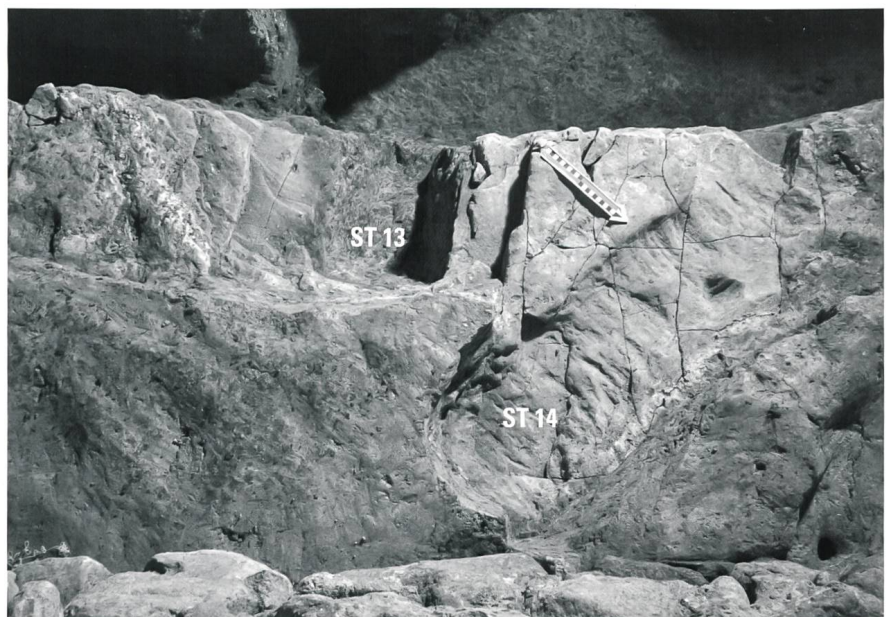


Fig. 5 Banquette de molasse du mur nord avec l'encoche et la rigole

La partie inférieure de ce mur pourrait appartenir à la première phase du bâtiment. Toutefois, son mode de construction en moellons et blocs de molasse assez réguliers, non assisés, tranche avec l'appareil du premier étage composé de blocs de molasse réguliers (UC 09), sur lequel les traces de marteau taillant attestent une origine médiévale. Au rez-de-chaussée, le mur correspond peut-être à une reconstruction ancienne qui a remplacé la première phase. Toutefois, rien ne vient confirmer cette hypothèse. L'ouverture, dont les piédroits sont composés de blocs verticaux de molasse et de calcaire coquillier posés de chant, est contemporaine de la maçonnerie. Elle permettait une communication avec l'actuelle maison de la Grand-Rue 33. Le mur arrière (fig. 6) appartient, lui-aussi, à une phase ancienne du bâtiment. Il est commun avec la Grand-Rue 31 dans laquelle on peut observer, depuis l'extérieur, des ouvertures médiévales. L'appareil en blocs de molasse des premier et deuxième étages présente des traces de marteau taillant (fig. 7). Au niveau des combles, la maçonnerie de blocs de molasse et de moellons, moins régulière qu'aux étages inférieurs, pourrait également être attribuée à cette même phase (fig. 8).

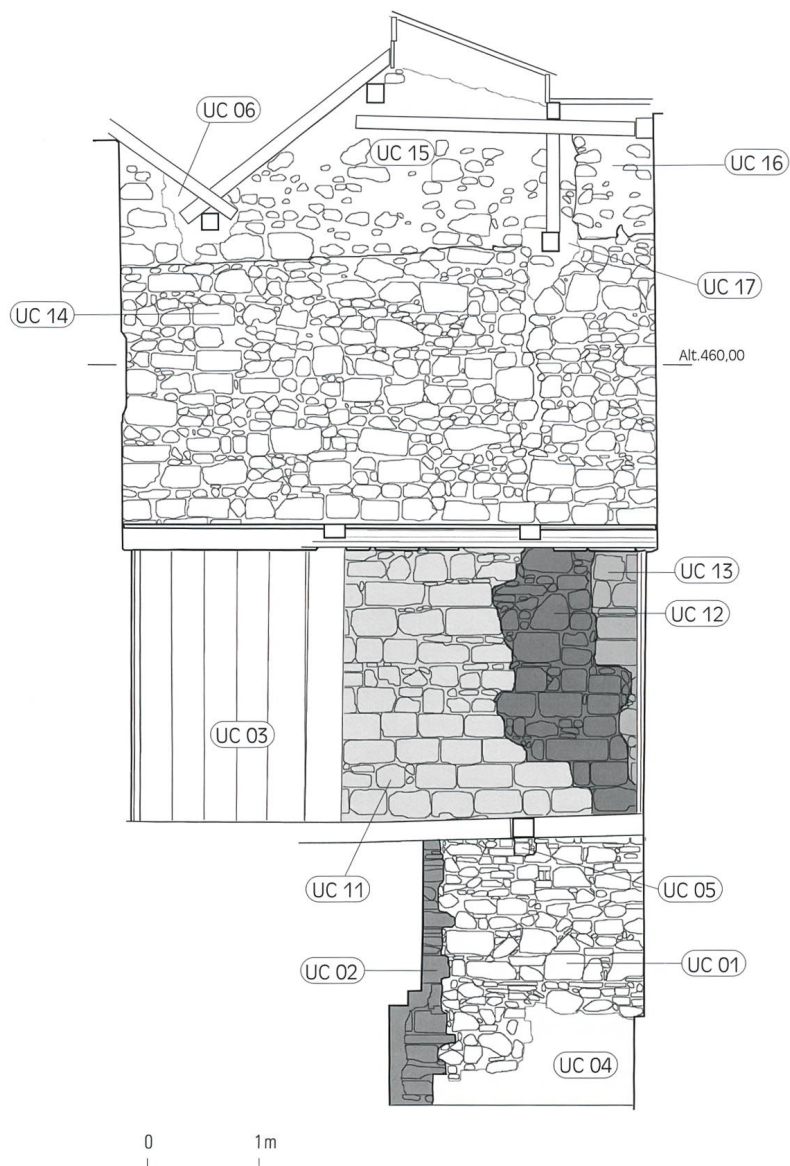


Fig. 6 Relevé du mur arrière (mur est) depuis le premier étage

## La toiture, un indice charnière des maisons successives

Les deux phases suivantes sont révélées par la mise en regard de la façade et des traces de toiture présentes dans les combles. La façade, par son décor extérieur, est attribuable à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle voire au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et a donc probablement été reconstruite lors de la partition de l'immeuble. Par ailleurs, dans les combles, une marque de toiture en appentis (voir fig. 6 et 8), observée sur le mur arrière, se poursuit sur le mur nord avec un pendage vers la façade. Comme la trace disparaît derrière le mur mitoyen du no 37, elle correspond donc à la cou-

verture de la grande maison qui précède la partition. Cependant, cette trace renvoie à une reconstruction de la toiture en appentis et non à la première toiture: dans les combles, les murs amont et arrière ne sont en effet pas chaînés – le premier vient s'appuyer contre le second, perturbé ultérieurement par le bouchage de l'ouverture. Cette maçonnerie correspond donc à une reconstruction de l'élévation du mur nord ou à une surélévation du bâtiment. Par ailleurs, le pendage de la toiture, si on se fonde sur sa trace résiduelle sur le mur latéral, est trop important pour fonctionner avec la hauteur de

la façade. La toiture représente donc un état intermédiaire entre la phase la plus ancienne repérée pendant l'étude (une grande maison avec une toiture en appentis) et une phase où la partition a déjà été pratiquée, soit une maison tronquée dans sa partie sud, contemporaine de la partie supérieure du mur amont.

## Les dernières phases

Le mur mitoyen entre les nos 35 et 37 date, au plus tôt, de la partition de la maison à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, époque

à laquelle on attribue aussi la façade. La maçonnerie de moellons et de blocs équarris de molasse comportant de nombreux fragments de terre cuite, visible au premier étage, s'accorde avec cette hypothèse sans toutefois exclure une reconstruction ultérieure. La séparation totale entre les deux habitations semble cependant intervenir dans un second temps, puisqu'une ouverture est visible dans la petite pièce sud-ouest du premier étage. Seul le piédroit chanfreiné gauche et une partie du linteau en molasse de ce qui semble être une porte permettant l'accès au n° 37 (voir fig. 3) ont été dégagés. La hauteur sous le linteau depuis le plancher actuel est de 1,6 m, ce qui suggère que les niveaux de planchers ont été surélevés depuis le bouchage de la porte. La présence d'un empochement dans le mur du fond, au-dessous des poutres du XIX<sup>e</sup> siècle, peut également le laisser supposer. L'ouverture dans le mur mitoyen soulève l'hypothèse d'une communication existante entre les deux



Fig. 7 Traces d'un marteau taillant sur le mur arrière (deuxième étage)

maisons nouvellement créées. On ne peut, par ailleurs, pas exclure que ce mur corresponde à un reliquat d'un mur de refend de la maison initiale qui aurait été englobé dans les maisons ultérieures. Les dernières phases, attribuées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, correspondent aux

éléments dominants de l'édifice actuel. Les aménagements internes comme les cloisons en pans de bois, une partie de la poutre de la cuisine (premier étage) et la charpente sont datés entre 1832 et 1834. A l'occasion de la construction de la charpente à la Mansart, plusieurs niveaux



Fig. 8 Mur arrière (combles) avec traces encore visible d'une ancienne toiture

de maçonnerie ont été rehaussés par des pans de maçonnerie en retrait recouverts d'un ciment. Le conduit de la cheminée a quant à lui été reconstruit plus tard, après 1927<sup>5</sup>. L'occupation du rez-de-chaussée, illustrée par les remblais successifs, est également attribuable à cette période. Les interventions les plus récentes ont pu être identifiées par les matériaux. Il s'agit du murage du passage vers le n° 31 au moyen de briques creuses et de la construction de la cloison qui forme un retour depuis le mur mitoyen au premier étage (même matériau), ainsi que de la condamnation du passage qui se trouve à l'extrémité du couloir au nord du four – bien qu'il soit légèrement antérieur (briques et enduit). Les phases contemporaines sont donc mieux représentées dans ce bâtiment que les phases antérieures, qui sont secondaires mais néanmoins perceptibles.

## Conclusion

En fonction pendant au moins huit siècles, ce lieu a été un élément important

pour l'économie et la société du bourg d'Estavayer. L'intérêt de cette analyse réside dans l'opportunité de comprendre comment cette «boulangerie» a pu évoluer depuis le Moyen Age même si l'intervention, limitée à certaines zones, n'a pas permis de dater toutes les phases mises en évidence. Les vestiges médiévaux sont assez ténus et le bâti conservé est essentiellement moderne voire contemporain. La fouille exhaustive du rez-de-chaussée permettrait peut-être d'aborder des zones plus anciennes qui auraient pu être conservées sous les différents niveaux de remblais, ou du moins, d'avoir une vision d'ensemble des structures creusées lors du premier état de la maison ou à une époque antérieure, afin de pouvoir en comprendre la fonction.

<sup>1</sup> Coordonnées du bâtiment: CN 1184, 554 850 / 188 910 / 450 m. Les descriptions suivent l'axe du lac comme dans les sources historiques.

<sup>2</sup> Daniel de Raemy, *Estavayer-le-Lac. Données matérielles et documentaires pour*

*servir à l'histoire de la Grand Rue 35*, Estavayer-Le-Lac 2012, Manuscrit dactylographié déposé au Service des biens culturels du canton de Fribourg, [Fribourg 2012].

<sup>3</sup> Les datations dendrochronologiques de l'ensemble du bâtiment ont été réalisées par le LRD (LRD09/R6154) et financées par le Service des biens culturels que nous remercions.

<sup>4</sup> 1737: D de Raemy, dans son étude (voir note 2), cite la source suivante: AE, 0240, Mc41, 1734-1738, f.–, 28.9.1737: «ordonné 20 bz de charité à Marmier fournier pour rebâtir son four».

<sup>5</sup> D De Raemy, dans son étude (voir note 2), cite la source suivante datée de 1926-1930: AE, 1112, PVCC, p.162, 30.8.1927: «signaler à la veuve de la Grand-Rue de réparer sa cheminée au-dessus du toit...».